

## COMMUNE D'EPINOY



### Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2014 à 19 heures 15

*Présidence de Monsieur THERON Gilbert*

**Présents** : Tous les conseillers en exercice

**Absent(s) excusé(s)** : CARLIER Joël, POREZ Sylvie

**Absent(s)** :

**Pouvoir(s)** :

**Secrétaire** : Me DELEVAQUE Corinne

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

**Approbation du PV de la réunion du 2 juin 2014 :**

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 2 juin 2014 est approuvé.

**Acquisition de tableaux interactifs pour les écoles :**

Le Conseil Municipal décide d'équiper les deux classes d'un tableau interactif. La proposition de la Société MJ Informatique de Marquion d'un montant de 7 363,85 € ttc a été retenue.

**CC OSARTIS MARQUION – désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges :**

Le Conseil Municipal désigne M. Gilbert THERON, en qualité de membre titulaire et M. Jean DUROYON en qualité de membre suppléant à la Commission susvisée.

**Fixation du seuil des biens de faible valeur :**

Le Conseil Municipal décide que tout bien renouvelable, autre que le matériel de transport, dont la valeur n'excède pas 500,00 € est considéré comme bien de faible valeur pour l'application de l'instruction comptable M14. Les biens concernés seront sortis de l'actif au 31 décembre de l'année qui suit celle de leur acquisition.

**Tarif repas cantine scolaire – année scolaire 2014/2015 :**

Le Conseil Municipal décide une augmentation de 3,28 % du prix du ticket repas à la cantine scolaire et fixe le prix du repas à 3,15 € pour l'année scolaire 2014/2015.

Cette augmentation, appliquée par le traiteur est calculée suivant l'indice « restauration » de l'INSEE, selon les termes du contrat.

**Questions diverses :**

- Le Conseil Municipal décide la remise en état de 8 ordinateurs donnés à la commune par le Ministère de la Défense, suite à la fermeture de la BA 103, pour un montant de 559,60 € ttc. Ces ordinateurs seront affectés aux écoles.

**COMMUNE D'EPINOY**

- Pour faire suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et à la demande de plusieurs parents d'élèves, une garderie pourrait être mise en place à la rentrée de septembre. Avant de prendre toute décision, une enquête auprès des parents d'élèves sera effectuée afin de déterminer le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter la garderie.
- Le repas des aînés aura lieu le Dimanche 31 août 2014 à 13 h 00 au restaurant l'Ermitage d'Aubigny au Bac.

Pour extrait

EPINOY, le 15 juillet 2014

Le MAIRE,

**Gilbert THERON.**